



M GUERREIRO JEROME
15 RUE DE LA REPUBLIQUE
46220 PRAYSSAC

Objet : Déclaration de Revenus 2024 - Imprimé Fiscal Unique

Référence : 1N340157541X
(à rappeler dans toute correspondance)

Nanterre, le 10 mars 2025

Cher Monsieur,

Afin d'établir votre déclaration de revenus, nous vous adressons le justificatif qui récapitule les opérations sur valeurs mobilières et revenus de capitaux mobiliers, que vous avez réalisées au cours de l'année 2024 auprès de Groupama Gan Vie. Celles-ci ont fait l'objet, comme nous y sommes tenus, d'une déclaration auprès de l'administration fiscale.

- **La partie haute** est conçue pour vous aider à établir votre déclaration de revenus. Les cases grisées numérotées correspondent aux rubriques qu'il convient de remplir dans votre déclaration, reportez les montants indiqués dans chacune d'elles. Ces sommes doivent être ajoutées aux autres revenus de même nature, que vous avez pu percevoir auprès d'autres établissements.
- **La partie basse** n'est plus à joindre à votre déclaration de revenus. Le document doit être conservé pour être présenté sur demande, aux services fiscaux.

Le justificatif établi ne comporte qu'une référence de contrat mais tient compte de l'ensemble de vos contrats cités sur ce document.

Votre conseiller reste, bien entendu, à votre entière disposition pour toute difficulté que vous pourriez rencontrer dans l'établissement de votre déclaration.

Nous vous prions de croire, cher Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Directeur Général Adjoint

Guillaume Pierron



Année 2024

JUSTIFICATIF A CONSERVER AVEC LE DOUBLE DE VOTRE DECLARATION DE REVENUS

Vous devez être en mesure de justifier, à la demande du Centre des Finances publiques, les sommes portées en revenus de capitaux mobiliers

DECLARATION RECAPITULATIVE DES OPERATIONS SUR VALEURS MOBILIERES ET REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERES**MONTANT BRUT A DECLARER**Produits attachés aux retraits en capital des PER
Revenus exonérés

2TZ

PRODUITS DE PLACEMENT A REVENU FIXE

Gains

Pertes

2TR

EPARGNE RETRAITE

Cotisations PERP et assimilées

6RS

Cotisations des contrats "Madelin" et "Madelin agricole"

6QS

Exercice ne coïncidant pas avec l'année civile

Cotisations plan d'épargne retraite (PER)

6NS

Retraits en capital des PER

1AI

PRODUITS POUR LESQUELS LES PRELEVEMENTS SOCIAUX**ONT DEJA ETE APPLIQUES**

Produits n'ouvrant pas droit à CSG déductible

2CG

Produits susceptibles d'ouvrir droit à CSG déductible en cas

2BH

d'option pour le barème progressif

Produits ouvrant toujours droit à CSG déductible

2DF

DISPOSITION "DE RUYTER"

Produits déjà soumis au seul prélèvement de solidarité

2DG

PRODUITS DES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE ET PRODUITS ASSIMILES**PRODUITS DES CONTRATS DE MOINS DE HUIT ANS**

Produits des versements effectués avant le 27/09/17 soumis au

2YY

barème

Produits des versements effectués avant le 27/09/17 soumis à

2XX

PFL

Montant du PFL appliqué aux produits des versements effectués

avant le 27/09/17

Produits des versements effectués à compter du 27/09/17

2ZZ

PRODUITS DES CONTRATS DE PLUS DE HUIT ANS

Produits des versements effectués avant le 27/09/17 avec

2CH

abattement soumis au barème

Produits des versements effectués avant le 27/09/17 avec

2DH

abattement soumis à PFL

Produits des versements effectués à compter du 27/09/17

2UU

PLAN D'EPARGNE EN ACTIONS

Références du plan

Date d'ouverture du plan

Date du premier retrait

En cas de clôture avant

5 ans ou PEA en perte

Retraits autorisés sur PEA de moins de 5 ans

REVENUS SOUMIS A PRELEVEMENT LIBERATOIRE

Base du prélèvement

2EE

Montant du prélèvement

PLAN D'EPARGNE POPULAIRE (PEP)

Références du PEP

Date d'ouverture du PEP

BONS DE CAISSE ET DE CAPITALISATION

Capital remboursé

Capital souscrit

DISPOSITIONS "DE RUYTER" (TOUS TYPES DE REVENUS)

Produits à imposer à la CSG/CRDS

2DI

ECHANGES DIRECTIVE EUROPEENNE "DAC 1"**CONTRATS ET BONS DE CAPITALISATION ET****PLACEMENTS DE MEME NATURE (ASSURANCE-VIE)**

Produits et gains versés à des résidents de l'UE

Retenue à la source appliquée à des résidents

de l'UE

CREDIT D'IMPOT

Crédit d'impôt restituable

2CK

Crédit d'impôt non restituable

2AB

Crédit d'impôt prélèvement

2CK

Les renvois 1AI à 8VL correspondent aux lignes de la déclaration n°2042

X

Année 2024

Cerfa 2561 Ter

DECLARATION RECAPITULATIVE DES OPERATIONS SUR VALEURS MOBILIERES ET REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERES

DESIGNATION		DU PAYEUR	DU BENEFICIAIRE
Nom ou raison sociale		GROUPAMA GAN Vie	GUERREIRO
Prénoms			JEROME
Complément d'adresse			
N° nature et nom de la voie		8 RUE D ASTORG	15 RUE DE LA REPUBLIQUE
Commune		PARIS	PRAYSSAC
Code postal		75008	46220
N° de SIRET au 31.12.2024		34042761601428	Code bénéficiaire
N° de SIRET au 31.12.2023			B
N° de SIRET au 31.12.2023			Les renvois 2AB, 2CA, 2CK, 2DH, 2EE, 2UU et 8VL correspondent aux lignes de la déclaration n° 2042 ou 2042C
INFORMATIONS GENERALES		COMPLEMENTS D'IDENTIFICATION	
Période de référence		Date de naissance ou n° de SIRET	
Guichet		Commune de naissance (libellé)	
Références du compte ou numéro de contrat		CAHORS	
Crédit d'impôt sur valeurs étrangères (hors PEA et/ou PEA-PME)		Département de naissance (code)	
2AB		46	
Autres crédits d'impôt restituables		Nom d'usage	
2CK			
Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé		Ass.-vie - Produits des versements effectués à/c du 27/09/17 avec abattement	
2CK		2UU	
Crédit d'impôt sur titres non cotés étrangers détenus dans un PEA et/ou un PEA-PME(1)		Ass.-vie - Produits des versements effectués avant le 27/09/17 avec abattement et soumis à PFL	
8VL		2DH	
		Ass.-vie - Produits des versements effectués avant le 27/09/17 soumis à PFL	
		2XX	
Frais et charges		Autres produits soumis à prélèvement libératoire	
2CA		2EE	
PLUS VALEURS DE CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES (INFORMATIONS FACULTATIVES)			
Montant après application éventuelle des abattements		Abattement pour durée de détention de droit commun	

(1) Ce crédit d'impôt ne peut être utilisé que pour la fraction se rapportant aux produits imposables auxquels il s'attache.